

Jean-Marc Lemelin

VIOLENCE, IDÉOLOGIE, TÉMOIGNAGE

Remarques pragmatiques

Notes sur le dernier Foucault

(ARTS on Violence)

Université Memorial

Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador

23 avril 2014

Je voudrais dédier ces éparses remarques à la mémoire de mon père, Pierre, qui est mort il y a vingt-cinq ans aujourd'hui.

Je signale que Shakespeare est probablement né le 23 avril 1564 et qu'il est certainement décédé le 23 avril 1616.

Aujourd'hui, c'est aussi la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur [UNESCO, 1995].

LA VIOLENCE

Il n'y a pas de vie sans violence; c'est ce que divers littérateurs, sociologues ou philosophes ont clamé depuis toujours : d'Héraclite à Nietzsche et à Heidegger, de Sorel à Benjamin et à Patocka, de Weber à Girard et à Derrida. Pour paraphraser Lévi-Strauss à propos du mythe, je dirais : la violence de l'origine est l'origine de la violence. C'est pourquoi il y a lieu de parler de la violence comme **archirécit**. Je distinguerais d'abord les violences individuelles qui sont plutôt privées et les

violences collectives qui sont davantage publiques : institutionnelles, rituelles, cultuelles, culturelles.

Dans le cadre de TESMOING, j'ai orienté ma recherche et mon dispositif de réflexion surtout du côté des violences collectives, plus particulièrement des massacres de masse et des génocides du XXe siècle. Je me suis concentré sur ce que d'aucuns appellent l'Holocauste (dans les pays anglo-saxons) ou la Shoah (en Europe continentale), mais que je préfère appeler le *judéocide*, qui est un terme moins religieux et moins politique ou idéologique. J'en ai recherché les causes en essayant d'échapper à la querelle historique entre les intentionnalistes et les fonctionnalistes; par exemple en n'accordant pas trop d'importance à la date de la décision - si décision il y a eue, entre l'intention et la réalisation - de ladite Solution finale de la question juive en Europe. Que la décision ait été

prise en novembre 1941, comme le déclame Édouard Husson, dans « *Nous pouvons vivre sans les juifs* » (2005), ou en janvier 1942, lors de la conférence de Wannsee, comme le proclament le Mémorial de la Shoah à Paris et bien d'autres, importe presque peu, puisque les massacres avaient déjà commencé avant, sans parler des pogroms. Je crois que cette querelle se perpétue au sujet du Rwanda. Une des manières d'y échapper est celle de Moishe Postone : « *The Holocaust and the Trajectory of the Twentieth Century* » dans Moishe Postone and Eric Santner Eds. *Catastrophe and Meaning. The Holocaust and the Twentieth Century* (2003) [p. 81-114], « Antisémisme et national-socialisme » dans *Marx est-il devenu muet ? Face à la mondialisation* (2003) [p. 79-106] et *Critique du fétiche capital. Le capitalisme, l'antisémisme et la gauche* (2013).

Je pense qu'il est difficile, voire impossible, de proposer une explication qui soit exclusivement psychologique ou sociologique, économique ou politique, religieuse ou sociale à ce mélange extrême de violence et de folie ou de déraison; mais il n'y a pas lieu d'en appeler à l'inexplicable et à l'incompréhensible. Je crois ainsi qu'il ne faut point négliger l'importance métapsychologique et métabiologique de la pulsion de mort comme pulsion de pouvoir et comme pulsion d'emprise et de maîtrise. En outre - et cela m'amènera déjà à une deuxième série de remarques diverses -, il me semble qu'il y a surdétermination par l'idéologie, par l'idéologie allemande ou l'idéologie aryenne comme ciment du national-socialisme : de l'antisémitisme, du racisme, de l'eugénisme, du nationalisme, du fascisme, du totalitarisme et du « modernisme réactionnaire » [Jeffrey Herf : *Reactionary modernism. Technology, culture, and politics in Weimar and the Third Reich*, 1984 (p. 226-227)].

L' IDÉOLOGIE

Il y a de quarante à cinquante ans, le marxisme était tiraillé entre la philosophie de l'aliénation et la théorie de l'idéologie, qui avait supplanté la théorie du reflet - le célèbre article d'Althusser sur les appareils idéologiques d'État (AIE) dans *La Pensée* date de 1970 -, en même temps que le matérialisme historique était questionné de l'extérieur - la première leçon de Foucault au Collège de France, *L'ordre du discours*, date de la même année. La philosophie de l'aliénation était qualifiée de

tare humaniste, de tare de jeunesse de Marx; quant à l'idéologie, opposée à la science, plus spécifiquement à la science de l'histoire, on se demandait encore si elle pouvait avoir quelque effet de vérité ou si elle n'était que mensonge ou que « fausse conscience » dans les termes de la théorie de la réification comme séparation et abstraction de Lukacs dans *Histoire et conscience de classe* (1923), le tout étant dû au fétichisme de la marchandise qui fait, par exemple, que l'économie est confondue avec la science [Sohn-Rethel]. Il en ressortait de toute façon que l'idéologie avait une réalité matérielle et non seulement idéale ou spirituelle, de la propagande à la technique ou de la discipline au contrôle, de l'objectivation à la subjectivation ou de la représentation au spectacle.

Par ailleurs et après Platon et Benveniste, sans parler des trois services (savoir, défense et travail) du Heidegger de 1933, Dumézil

cherchait à dégager les trois fonctions idéologiques des Indo-Européens ou les trois ordres de la civilisation indo-européenne, la souveraineté étant la première fonction, la guerre la deuxième et la fécondité la troisième; selon moi, la fécondité (la fécondité du travail et le travail de la fécondité, la production et la reproduction) est en dernière instance la première fonction, la souveraineté est la deuxième et la guerre est la troisième.

Il y a un débat à savoir si les Indo-Européens étaient des envahisseurs, des conquérants, venus à cheval du nord de la mer Noire (Caucase) il y a 6000 années [Childe, Gimbutas, Sergent] ou s'ils étaient des cultivateurs venus à pied du sud de la mer Noire (Anatolie) il y a 9000 ans [Renfrew]; il y a des arguments plutôt linguistiques en faveur de la première hypothèse et des arguments davantage génétiques et archéologiques pour la seconde.

Toujours est-il qu'en découle ou en dérive l'idéologie aryenne.

L'idéologie aryenne

L'idéologie aryenne remonte peut-être à Luther et elle se développe avec l'idéalisme et le romantisme allemand; elle consiste à énoncer que l'Allemagne ou la Germanie, située entre l'Ouest et l'Est, a une mission civilisatrice en Europe et elle oppose ainsi la culture (« Kultur ») à la civilisation (« Zivilisation ») de l'Asie et de l'Amérique. Pour l'Allemagne nazie, c'est la « race des seigneurs », les soi-disant « surhommes », qui doit exercer la souveraineté, facteur déterminant de la guerre; la fécondité du travail et de la sexualité y est donc au service de la souveraineté et de la guerre : les Juifs, dont la religion est devenue synonyme de race, sont réduits à la seule fécondité ou à l'extermination. La science elle-

même participe de ou à cette idéologie et elle en est la complice : biologie, anthropologie, ethnologie; la phrénologie y contribue; le droit la cautionne.

Il y a donc un investissement euphorique de la souveraineté aryenne des nazis et plus particulièrement du SS à tête de mort et à l'aisselle tatouée; il y a aussi un investissement euphorique de la technologie par l'idéologie.

L'idéologie hamitique

Au Rwanda et, dans une moindre mesure, au Burundi, l'idéologie hamitique (de Ham, le fils maudit de Noé) apparaît comme une variante (sans doute inconsciente ou inconnue comme telle, tout au moins en Afrique) de l'idéologie aryenne. Pour cette idéologie tripartite, les Tutsi sont des envahisseurs venus d'Éthiopie (Abyssinie); ce

sont des pasteurs destinés à l'élevage des vaches à cornes; ce sont des Hamites tard venus qui ont imposé leur souveraineté; une souveraineté qui est investie de manière dysphorique par les Hutu qui, eux, sont des Bantous, des autochtones, des cultivateurs, des défricheurs responsables de l'agriculture; quant aux Twa, ce seraient les plus anciens habitants de la région.

Dans ce mythe ou cette fiction plus ou moins théologique, les Tutsi sont associés à l'intelligence, à la sveltesse et à la nourriture liquide (sauf le bœuf) et les Hutu le sont à l'obéissance, à la carrure et à la nourriture solide (surtout la chèvre); les Twa, eux, sont plus proches de la terre et de la forêt : ce sont des chasseurs-cueilleurs, des potiers, des amuseurs publics ou des tortionnaires et ils sont impurs, un peu comme les Intouchables en Inde, mangeant du mouton (boudé autant par les Hutu que par les Tutsi).

Pendant longtemps, grâce au colonialisme européen (d'abord allemand, puis belge) à la fois politique et religieux, les Tutsi ont réussi à exercer la souveraineté coloniale, soumettant ou réduisant les Hutu à la fécondité. Mais c'est après la conquête de la souveraineté nationale (l'Indépendance de 1962) que l'investissement euphorique de la guerre par les Hutu a conduit au génocide rwandais.

L'idéologie hamitique, comme l'idéologie aryenne, est une idéologie de la race qui justifie, légitime ou légalise la violence; c'est une idéologie raciste (inconsciente ?) ou « racialisiste » (consciente, patente, manifeste) où il y a revendication de la race comme critère de distinction et de discrimination; c'est une source d'instigation de la violence. Or, même si on maintient la notion, la catégorie ou le concept de race (d'un point de vue scientifique,

biologique, génétique ou autre), il n'y a jamais eu de « race » ou même d'ethnie distincte permettant de séparer et d'opposer les Tutsi et les Hutu autrement que de manière sociale ou socio-historiques : d'un côté comme de l'autre, il y a des gouvernants et des gouvernés, des organisateurs et des organisés, des propriétaires et des serviteurs, des riches et des pauvres. Sous le régime de la surveillance, la politique de la carte d'identité (revendiquée) est l'équivalent de la carte d'identité française avec la mention JUIF pendant le régime de Vichy et du port de l'étoile jaune en Europe occupée par l'Allemagne, surtout dans les ghettos.

Insister sur l'idéologie, ce n'est pas du tout négliger l'économie et la politique qui l'ont matérialisée, ni non plus minimiser la guerre comme instrument du génocide, encore moins sous-estimer le rôle des militaires et des miliciens transformés en criminels, en bourreaux,

maintenant en quête de pardon et de réconciliation; alors qu'il devrait y avoir quête, enquête et conquête de la dignité, de l'équité et de la justice. Ce qui était pour Primo Levi l'exception, « la zone grise », est peut-être en train de devenir la règle au Rwanda.

Primo Levi. *La zone grise* (2014), d'abord paru sous le titre *Le Devoir de mémoire* (2000).

Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda. *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique* (2013).

Christopher Taylor. *Terreur et sacrifice. Une approche anthropologique du génocide rwandais* (1999).

À l'idéologie, Foucault, quant à lui et d'un autre côté, substitue *l'ordre du discours* comme savoir et pouvoir, comme document ou archive et comme monument ou édifice ou comme dispositif alliant le commandement et le gouvernement. Dans le dernier épisode de sa vie et dans la dernière période de sa pensée, Foucault a délaissé le savoir et le pouvoir ou le biopouvoir pour la vérité, qui s'oppose à l'illusion et non à l'erreur et qui n'est pas synonyme de bonté, le gouvernement de la vérité, par la vérité, important davantage que la vérité du gouvernement. La « gouvernementalité » est une forme de pouvoir sans domination : l'ensemble des relations de pouvoir et des techniques qui permettent à ces relations de pouvoir de s'exercer; ce sont les technologies du gouvernement inséparables des technologies et des disciplines du soi par rapport au moi et au toi, à la foi et à la loi ou au roi. Le gouvernement est l'ensemble des manières de former, de transformer et de diriger la conduite des

individus en sujets. Les techniques du gouvernement se distinguent des techniques de production des objets (l'économique) [pragmatique] et des techniques de communication (le sémiotique) [grammatique] et elles relèvent du stratégique [pragrammatique].

Pour un héritier de Foucault, comme Yves Cohen dans *Le siècle des chefs* (2013), le gouvernement est relié au *commandement*, qui se distingue de l'*autorité* selon Alexandre Kojève dans *La notion de l'autorité* (1942) : l'autorité du Chef, qui oriente (par le plan et dans le temps); l'autorité du Maître, qui règne (par la présence et dans l'espace d'un territoire); l'autorité du Juge, qui prononce (par la parole); l'autorité du Père, qui en rajoute (par l'écriture). C'est cette figure autoritaire qu'aurait incarnée Staline ou qui aurait été incarnée dans le culte de la personnalité.

[« leadership », « followership », « fellowship »]

L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE DE MICHEL FOUCAULT

Archéologie → Objectivation

LE SAVOIR COMME DOCUMENT OU ARCHIVE

Histoire de la folie

Les mots et les choses

L'archéologie du savoir

Généalogie → Assujettissement

LE POUVOIR COMME MONUMENT OU ÉDIFICE

Surveiller et punir

Cours au Collège de France de 1971 à 1979

Éthique → Subjectivation

(« Aléurgie »)

De l'épistémologie à (la critique de) l'herméneutique

LA VÉRITÉ COMME GOUVERNEMENT

(Disciplines et technologies du soi)

Histoire de la sexualité

Cours de 1979 à 1984

LE TÉMOIGNAGE

Dans *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice*, un cours professé à Louvain-la-Neuve (Belgique) en 1981, mais publié seulement en 2012, et donc dans cette dernière période axée sur une nouvelle théorie du sujet et non seulement du corps ou de la chair, Foucault se penche sur l'aveu comme témoignage où se nouent la juridiction et la véridiction, le juste et le vrai, au-delà de l'interdiction et de la malédiction du faire; l'aveu est un témoignage, mais le témoignage n'est pas nécessairement un

aveu. Pour Foucault, l'aveu est une étrange figure dans les jeux de langage et c'est un engagement : « L'aveu, c'est en ce sens le rappel du pacte social, c'en est la restauration » (p. 207); il est lié au *droit* dans la justice, la médecine et la psychiatrie, à la *religion* dans la confession (avant même que celle-ci ne devienne le sacrement de pénitence au XIIe ou au XIIIe siècle et bien avant l'apparition du confessionnal au XVIe), la direction de conscience et les récits de conversion, et à la *littérature* (les confessions comme celles d'un Augustin et, plus tard, d'un Rousseau).

Foucault en examine les modalités à trois époques : 1) l'Antiquité grecque, où il analyse *Œdipe* de Sophocle et où la vérité s'avoue trois fois : entre Apollon et Tirésias (la souveraineté des divins), entre Jocaste et Œdipe (la guerre entre les rois ou les chefs) et entre le messager et le berger (la fécondité des serviteurs), qui

sont les trois « aléturgies » de cette « structure agonistique »; 2) la Chrétienté, de l'aveu à la confession et à l'enquête (l'Inquisition ou la procédure inquisitoire); 3) la Modernité, de l'aveu à l'examen et à l'expertise (le procès ou le processus judiciaire).

Foucault note au passage qu'en grec l'*histôr* est un témoin au sens de voyageur, un tiers personnage, un « cojureur »; en sanskrit, le *vettar* est un témoin au sens de voyeur (« wid » - « weid » - voir); on a par ailleurs proposé de traduire le *Dasein* chez Heidegger par « être-témoin ».

Pour moi et encore dans le cadre de TESMOING, le témoignage - tout au moins le témoignage des victimes de la violence - est un acte et un pacte de langage qui est à la fois *récit* (l'**architexte**), *épisode autobiographique* ou

« anthropographique » et *plaidoyer*; c'est donc un **archigenre**. Si dans la sphère privée ou individuelle, la victime peut révéler un secret (dans le cas des abus ou des crimes sexuels surtout), ce n'est guère le cas dans la sphère publique ou collective, car il n'y a pas de crime à avouer ou à confesser, de secret à dévoiler, de la part des victimes de la violence collective, car les faits sont connus.

Comme *plaidoyer*, le témoignage peut parfois croiser la disposition de l'énoncé du reportage; mais dans son dispositif de l'énonciation, il se caractérise comme mémorial et par l'invocation ou la convocation d'un observateur spécifique, d'un *tuteur*, d'un « observatuteur » : un *nous* inclusif, un « nous » qui n'est pas un « nous » de majesté et qui peut prendre la figure d'un double, d'un allocataire fictif, d'une victime de la même condition (compagnons, camarades, rescapés, réchappés, etc.). C'est le

surdéterminateur (le jury) de « je » (le triple
actant : la victime, le réchappé et le témoin) à
« vous » (le juge) :

Vous ← Je

↑

Nous

De ce « *nous* », nous en sommes !

LANGAGE

↑

↓

RÉCIT

↓

↓

↓

↓

Littérature

↓

Histoire

↓

Témoignage

Aveu

↑

Droit

↑

Religion

↑

↑

↑

↑

MÉMOIRE

↑

↓

PENSÉE

Pour de plus amples développements, je me permets de vous référer aux trois longs textes que j'ai regroupés sous RADICANT et publiés sur mon site depuis mars 2013, même si ces « impairs » ne sont point agréés et évalués par les pairs...

Je vous remercie de votre attention.

JML

Post-scriptum

À la suite de la lecture de Charlotte Lacoste : *Séductions du bourreau Négation des victimes* (2010), il convient de préciser que les bourreaux ne sont pas des « hommes ordinaires » mais des criminels et/ou des fous; cependant, il est vrai que des gens bien ordinaires peuvent se transformer en bourreaux; qu'il y ait un sadique caché en chacun de nous n'est pas la question, mais le devenir ou non est la réponse.

28/04/2014